Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 14 DÉCEMBRE 1957 396 XCIIIe ANNÉE — N° 45

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.— • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

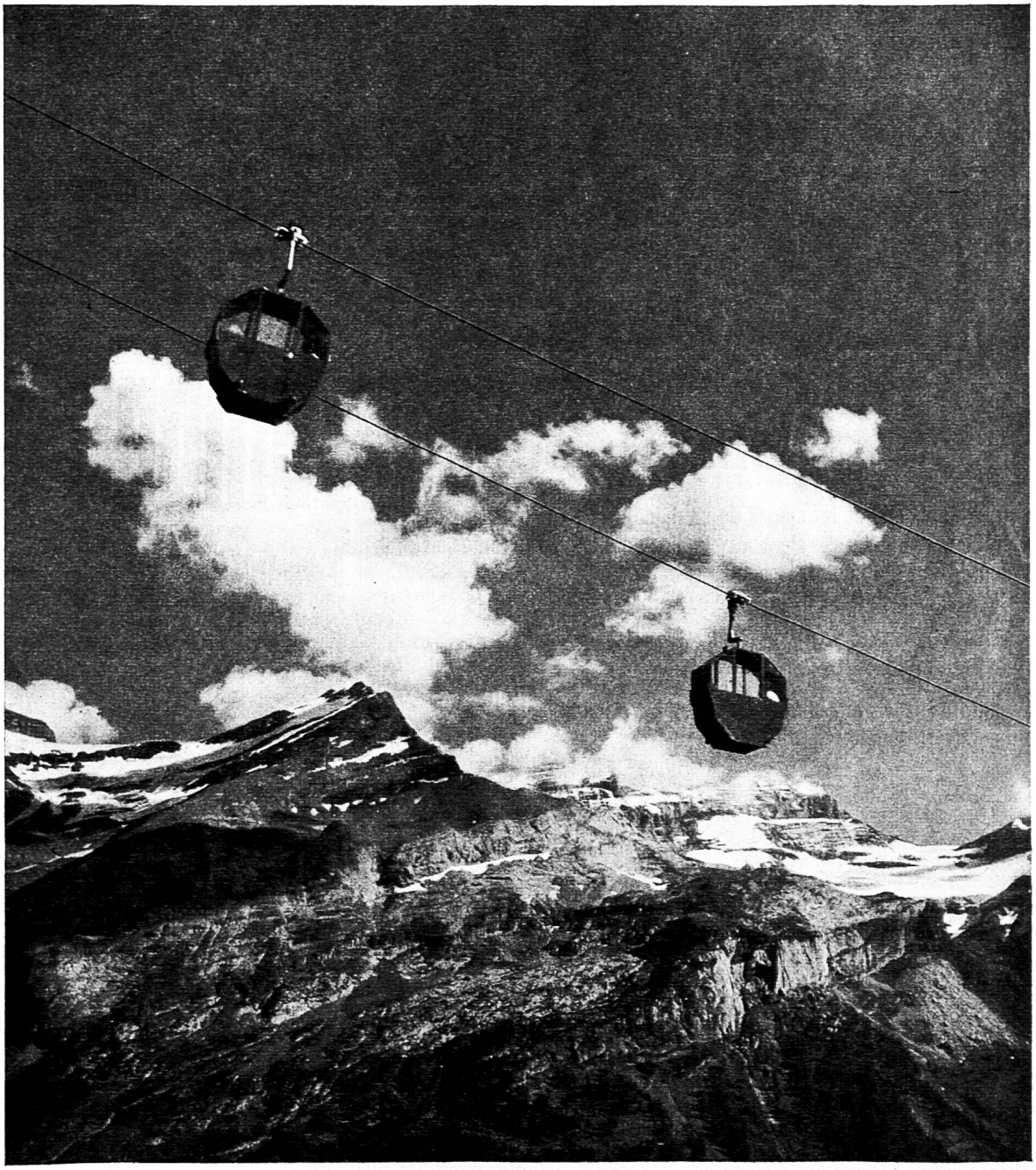

Le massif des Diablerets et le télé-cabines Diablerets-Isenau

Une occasion pour Noël !

A céder :

4 appareils de démonstration à l'état de neuf :

Tourne-disques

3 vitesses

Philips A.G. 9102

(Valise avec haut-parleur incorporé dans le couvercle).
Tout particulièrement indiqué pour l'usage scolaire parce qu'aisément transportable d'une classe à l'autre. Fonctionne sans l'apport d'un poste de radio. — **Fr. 200.-** (au lieu de 275.-)

GAILLARD - MARTIGNY
FOURNITURES SCOLAIRES - TÉLÉPHONE 026 / 6 11 59

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Mobilier scolaire embru

Le superbe plateau et les sièges de ce modèle sont en bois pressé de premier choix. Ils résistent aux taches et aux égratignures et ne demandent pratiquement aucun entretien.
Bâti très stable en tube d'acier ovale, zingué. Pieds au ras le sol.

Hauteur réglable. — Inclinaison silencieuse du plateau de table. — Encriers hermétiques en matière incassable.

Par suite de la grande demande, il est à conseiller de passer les commandes à temps.

Mod. 4567

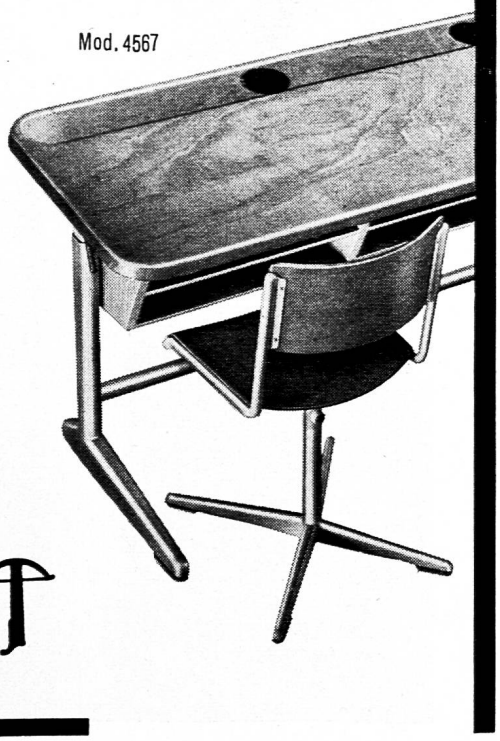

Documentation,
devis et échantillons par les

Usines Embru Ruti ZH

Agence de Lausanne,
14, chemin Vermont
Téléphone 021 / 26 60 79

■ Partie corporative ■

Commission romande des moyens d'enseignement

Séance du 7 décembre 1957
au buffet de la gare de Lausanne
ouverte à 14 h. 15

sous la présidence de M. André Neuenschwander.

Sont présents :

Pour le Jura bernois : MM. Ch. Jeanprêtre et G. Cramatte ;
Pour Neuchâtel : MM. Willy Jeanneret et Paul Perret ;
Pour Fribourg : M. le chanoine Pfulg ;
Pour le Valais : Mlle Y. Gross et M. Joseph Michelet ;
Pour Genève : Mlle Rosset, MM. E. Bölsterli et R. Sangsue ;
Pour Vaud : M. D. Vuille.

Etaient excusés : Mlle Lang, Genève, M. Barbey, Fribourg, M. Ad. Martin, Lausanne.

M. Emile Hegi représente le Lehrerverein.

MM. Morier-Genoud, Pulfer, Chabloz représentent la Société pédagogique romande.

Des six objets à l'ordre du jour, les deux premiers seuls suffirent à retenir l'attention jusqu'à la fin de la séance levée à 17 heures.

Le président souhaita la bienvenue aux membres qui n'avaient pu participer à la première réunion de la commission. Il remercie les Départements de l'instruction publique des cantons de Vaud, de Genève et de Berne qui ont bien voulu remettre un exemplaire de leur plan d'étude à chacun des membres de la commission. Les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais enverront le leur dès qu'ils seront mis au point et imprimés.

Ensuite, chacun des délégués présente un rapport sur les activités des Départements ou des sociétés qu'ils représentent, énumérant les séries de fiches (calcul, français, allemand, sciences, etc.) de manuels parus ou à paraître, de cahiers, les objets et tout le matériel qui, dans chacun de nos cantons, sont mis à la disposition du corps enseignant. Cette longue et très suggestive énumération permet tout de suite de constater que beaucoup de travaux font double emploi, que des recherches se poursuivent parallèlement en s'ignorant complètement. La commission romande espère pouvoir éviter à l'avenir des efforts inutiles. D'ailleurs, toutes ces publications sont sans doute de valeur inégale et certaines ne conviennent pas à tous les cantons.

M. G. Cramatte, président de la commission de la projection fixe, donne un rapide aperçu de ce qui a déjà été réalisé ; Vaud, Genève et le Jura ont produit pour chaque canton une série de base comportant une dizaine de clichés et une série complémentaire d'une douzaine de clichés. Notre collègue en passe quelques-uns grâce à un appareil qu'il n'a pas craint d'apporter de Porrentruy. Ainsi chacun peut se rendre compte de l'excellent travail qui a été accompli ; on souhaite trouver à Fribourg un collègue photographe ou un professsionnel disposé à mettre en quelque 10 ou 12 vues l'essentiel caractéristique du pays fribourgeois.

Quand M. Hegi eut renseigné l'assemblée au sujet des travaux de la Kofisch — importante commission des moyens d'enseignement de Suisse alémanique — l'administrateur de notre Guilde de documentation, notre collègue Morier-Genoud, ouvrit la valise qui contenait les principales publications que beaucoup de membres présents connaissaient, mais que d'autres ignoraient totalement.

En présence d'une telle abondance de travaux, le président se demande de quelle manière nous allons utiliser tous ces matériaux. Une discussion nourrie s'engagea. La conclusion finalement adoptée est que :

D'ici à la prochaine séance, qui aura lieu sauf imprévu le 22 février, les délégués opéreront un tri dans toutes les productions de leurs cantons ; ils apporteront alors à la commission romande seulement le matériel qui pourrait être utilisé par les collègues romands. Chacun voudra bien aussi s'enquérir des besoins qu'il faudrait pouvoir satisfaire.

L'intérêt qui s'est manifesté durant toute la séance, la richesse de l'inventaire établi par chaque délégué prouvent bien que la commission romande des moyens d'enseignement répond à une nécessité.

Le secrétaire de la commission :
André Chabloz.

Des nouvelles de Fribourg

Par nos fédérations internationales, nous sommes au courant de ce qui se passe aux antipodes. Mais c'est beaucoup plus rarement que nous recevons des informations sur ce qui se passe chez nos voisins immédiats.

Du « Schweizerische Lehrerzeitung » (No 48 - 29 novembre 1957), nous extrayons ce qui suit :

La pénurie des instituteurs atteint des proportions extraordinaires dans ce canton. Beaucoup de femmes d'instituteurs, autrefois institutrices, doivent se remettre à enseigner bien que — ainsi qu'on nous l'écrit — ce ne soit pas permis par la loi. Des membres du corps enseignant qui, dans d'autres cantons, ne trouvent aucune place — les causes individuelles n'en sont pas connues — sont reçus ici à bras ouverts. Dans la partie romande du canton fonctionnent des sœurs enseignantes qui ne possèdent aucun brevet, mais seule-

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Commission romande des moyens d'enseignement. — Des nouvelles de Fribourg. — Une rencontre pédagogique au Centre international du Sonnenberg.* — **Vaud :** *Attention, jeunes collègues candidats. — Notre journal : alternance ? Croix-rouge de Jeunesse. — Nécrologie † Mme Jaccard-Cherpillod. — Causeries Célestin Freinet. — Société vaudoise d'éducation chrétienne. — SVTM et RS. — Vaccinations au BCG. — Y a-t-il une résistance naturelle à la tuberculose ?* — **Genève :** *Les adieux de l'Inspecteur de gymnastique. — Soirée de l'Escalade. UAEE assemblée du 27 novembre.* — **Neuchâtel :** *Comité central. En marche vers le Centenaire. — Une belle avalanche. — Jardins d'enfants. — Institut neuchâtelois. — L'expérience de la semaine de cinq jours. — Cours de chant.* — **Jura bernois :** *Séance du comité de la SPV. — Bibliographie.*

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72. Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

NEUCHATEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses - Tél. 5 15 74.

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

Particulièrement intéressant pour le corps enseignant :

Nos fleurs

Ce guide passionnant de la merveilleuse flore alpine est orné de dessins au trait de l'auteur et de 48 splendides photos en couleurs faisant apparaître les fleurs des Alpes dans leur milieu naturel (Total 400 points *) **Fr. 4.80.**

Autres volumes disponibles

	Points*	Fr.		Points*	Fr.
Regards sur la Suisse	240	3.—	Contes I	300	4.80
Histoires d'animaux	240	2.50	La Marche du Temps I	400	4.80
Nos oiseaux	400	6.—	L'Ile au Trésor	400	4.80
Le Jeune Inventeur	400	4.80	La Marche du Temps II	400	4.80
La Suisse vue d'avion	400	4.80	Les grands explorateurs	400	4.80

AVANTI CLUB NEUCHATEL

Le livre AVANTI, un ami fidèle !

*** Important !** Toutes les planches en couleurs sont remises **gratuitement** en échange des points Avanti (ou points Adula, Schnyder et Juwo, également valables comme points Avanti).

COUPON

Attention ! Toute commande passée à l'aide de ce coupon bénéficie de **40 points gratuits.**

Découper, coller sur carte postale et envoyer à : AVANTI CLUB, Service EI, Neuchâtel 3.

Je commande le livre AVANTI suivant :

.....

et verse le montant de Fr..... sur le compte de chèques postaux d'AVANTI CLUB, Neuchâtel, N° IV. 4069. Je rappelle au dos du bulletin de versement le titre de l'ouvrage désiré.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

ment un certificat prouvant la fréquentation d'un cours pédagogique quelconque. Dans la partie catholique allemande du canton, sept institutrices **autrichiennes** ont été engagées pour deux et trois ans.

Le résultat de tout cela, c'est que le niveau du corps enseignant s'abaisse de façon continue, ce qui n'agit guère favorablement sur l'opinion publique et ce qui incite des enseignants qualifiés à se faire nommer ailleurs.

L'assemblée générale du corps enseignant primaire et secondaire, qui a eu lieu le 15 novembre, a été fréquentée par quelque six cents collègues ; elle a **repoussé à l'unanimité** les propositions présentées par le Conseil d'Etat qui prévoyait une petite amélioration des traitements primaires, mais **aucune** pour les secondaires, et elle a décidé de s'en tenir fermement aux revendications déjà présentées qui demandent des traitements correspondant au niveau moyen des écoles suisses.

La raison de ces conditions peu réjouissantes réside dans la situation financière précaire du canton dont les causes tiennent moins dans la médiocrité de la situation économique des habitants que dans la législation fiscale qui n'atteint pas de façon proportionnée les fortunes et les revenus.

Une rencontre pédagogique au Centre international du Sonnenberg

Qu'est-ce tout d'abord que le Centre international du Sonnenberg ?

C'est une société internationale de travail dont les buts sont les suivants : grouper et rapprocher ceux que préoccupe l'avenir de l'humanité, afin de parvenir à une meilleure compréhension entre les peuples et à instaurer la paix universelle.

Né après la guerre, d'une rencontre d'éducateurs danois et allemands, pour faire face aux tâches urgentes provoquées par la guerre dans le domaine de l'éducation, le petit groupe initial est rapidement devenu un centre international. Il compte actuellement des adhérents de tous pays et continents (en premier lieu des éducateurs mais aussi des savants, des artistes, des journalistes, des économistes, des sociologues, des membres de diverses professions et des groupements corporatifs).

Aux rencontres d'adultes sont venues s'ajouter des rencontres de jeunesse dont l'importance n'échappera à personne. Février 1949 vit la première rencontre, novembre 1957 rassemblait les participants à la 250e rencontre. C'est dire l'essor pris par ce mouvement international.

Grâce à l'appui de nombreux pays, le Centre international du Sonnenberg a édifié dans le Harz une maison destinée aux rencontres d'adultes, qui peut accueillir une centaine de participants. En lisière de la forêt, dans un paysage aux molles ondulations, en pleine nature, s'élève le vaste bâtiment, de conception moderne qui sert de cadre aux rencontres. A quelques pas, la maison des Jeunes, construite ultérieurement, peut abriter 74 étudiants, écoliers ou apprentis. Les rencontres se déroulent dans une atmosphère simple, cordiale et naturelle, groupant des gens de toutes conceptions, ouverts aux problèmes de leur temps. Les conférences, les entretiens individuels ou de groupes, les discussions permettent de se mieux connaître, de s'estimer et de travailler efficacement.

L'assemblée générale des membres élit pour deux ans le comité du Sonnenberg (avec secrétariat à Brunswick) chargé de fixer et d'organiser les rencontres, d'établir les programmes, de s'assurer la collaboration des conférenciers. Un comité d'honneur international, une commission de rédaction, un conseil pédagogique et un conseil pour le travail international des jeunes se répartissent diverses tâches.

Du 6 au 16 novembre écoulé, une rencontre de pédagogie curative (Heilpädagogik) a rassemblé au Sonnenberg 83 participants, appartenant aux diverses branches de la pédagogie curative (maîtres et maîtresses de classes spéciales, éducateurs et psychologues d'établissements pour enfants déficients, difficiles, débiles, etc.). Pays représentés : Allemagne fédérale (65), Allemagne orientale (4), Autriche (7), Suisse (4), Pologne (2), Suède (1). Langue : allemand.

Le directeur de cette rencontre était le professeur Dr. E. Schomburg, de Hanovre, qui sut admirablement créer un climat agréable au sein duquel conférences, échanges de vues et contacts internationaux purent se dérouler de façon efficace et plaisante.

Le programme comportait des conférences sur des sujets de pédagogie curative, de pédagogie sociale, de psychologie faites par des personnalités connues par leurs écrits et leurs travaux dans ces divers domaines. Des exposés accompagnés de projections ou de films mettaient les participants au courant d'expériences pédagogiques nouvelles. Les discussions et entretiens élevaient le débat sur le plan international, ce qui est bien dans la ligne du Sonnenberg. Le programme copieux (2 à 3 conférences ou exposés journaliers) n'excluait pas le délassement : des promenades à pied, des séances de musique, une excursion dans le Harz, concouraient à faire de cette rencontre quelque chose de plus qu'une réunion de personnes appartenant à la même profession.

La vie au Sonnenberg est celle d'une communauté comparable à celle d'une colonie de vacances ou d'un camp. Dès l'arrivée, les participants sont répartis dans des chambres à 6 lits et chacun reçoit un insigne portant son nom et l'emblème de son pays. Les repas en commun, par tables de 6 ou 8 (sans place assignée, afin de permettre une meilleure connaissance les uns des autres), ont lieu dans la grande salle de conférences. Plusieurs autres salles diversement aménagées sont réservées pour la lecture, la correspondance, les entretiens personnels.

Le réveil se fait en musique (riche discothèque). Les repas sont simples, le service de table est assuré par le personnel de maison et la bonne volonté des hôtes. Tout est simple, naturel et charmant.

Un peu partout dans le monde on parle de compréhension internationale, de rapprochements desquels naîtrait la paix universelle.

Les rencontres du Sonnenberg sont une réalisation partielle mais effective des efforts tentés dans ce sens. C'est aussi une prise de conscience de nos devoirs et de nos responsabilités envers notre prochain. Je suis très heureuse d'avoir « vécu » l'expérience enrichissante d'une de ces rencontres et souhaite que de nombreux éducateurs aient la possibilité de prendre part à l'un de ces rassemblements internationaux.

G. Mermilliod.

Georges Gétaz
FLEURISTE DIPLOMÉ
Petit-Chêne 30
LAUSANNE
Tél. 23 74 19

Nouveautés :

Défense et illustration de la forêt

par J.B. BAVIER et A. BOURQUIN
publié par la Société forestière suisse

Un volume 15,5 x 21 cm., 272 pages, nombreux tableaux et croquis, plus de 60 photos, 3 hors-texte en couleurs, broché, sous couverture illustrée, acétatée. **Fr. 19.-**

L'originalité et l'attrait de ce livre tiennent dans le déploiement d'une documentation scientifique ou technique abondante, l'exposé de problèmes réputés ardus sans jamais lasser le lecteur, sans jamais rompre ce rythme entraînant d'un vaste poème épique — celui de la forêt aux prises tantôt avec les éléments, tantôt avec les hommes.

Une admirable fresque qui permettra au grand public, comme aux professionnels, de revivre l'histoire de la forêt, d'en surprendre les forces créatrices, de mieux réaliser son importance et l'immense effort de ceux qui œuvrent à l'aménagement de notre patrimoine forestier et veillent à sa sauvegarde.

Proverbe quand tu nous tiens

Ces 1200 proverbes de France et d'un peu tous les pays, ingénieusement classés à la suite, selon le sens ou selon l'image, font une lecture divertissante, pleine d'imprévu, d'humour et de poésie. Présentation de **Nicole Paschoud** et **Anne Perrier.**

Un volume 13,5 x 18 cm., 184 pages, 60 dessins à la plume de **Marcel North,** *sous reliure souple faux daim vert.* **Fr. 9.80**

Orbis Pictus - La collection d'art

No 23 **Pendules**
Un choix des plus beaux modèles des grandes époques.

No 24 **Timbres rares**
L'origine et la poésie des premières émissions.

Chaque volume 48 pages, avec 19 planches en couleurs, sous couverture illustrée, acétatée. **Fr. 4.80**

Librairie Payot - Lausanne

VAUD

Attention, jeunes collègues « candidats »

N'oubliez pas que vous pouvez aller, le 15 décembre et le 15 mars, à la Recette de votre district, pour toucher la part de l'Etat sur votre traitement, une trentaine de francs. R. P.

Notre journal : Alternance ?

J'ai été très étonné de lire samedi, sous la plume de mon collègue bulletinier neuchâtelois, que nous n'aurions dorénavant des chroniques cantonales que tous les quinze jours, puisque « l'alternance des deux parties a été acceptée par l'assemblée des délégués de la SPR ». Or, il n'en est rien. Il n'est pas même exact d'affirmer, comme l'écrit notre rédacteur Willemin, que l'alternance « est recommandée ». L'assemblée ne s'est pas prononcée par un vote, on ne le lui a pas demandé. Dans l'Educateur N° 33, on nous présente cette alternance comme un essai qui devait durer jusqu'en novembre. Aujourd'hui, nous sommes en décembre. Je pense que l'on doit revenir à l'ancien système. Toute la vie de notre journal montre en effet que des changements aussi importants ne peuvent se faire sans l'approbation de la majorité des délégués. Je sais que l'alternance a des avantages, mais je l'estime dangereuse. Si je dis cela, ce n'est pas que j'aime la routine, mais il m'apparaît que l'on ne peut pas faire fi des expériences de nos prédécesseurs.

Voici, si vous le voulez bien, un bref historique.

1er janvier 1865. — Premier numéro de l'Educateur, organe bi-mensuel, avec une partie de pédagogie générale et une partie pratique. Après des jours heureux, des jours sombres, de nombreux appels pour trouver des collaborateurs et des abonnés, le journal subira les assauts des mécontents.

1889. — Congrès de Lausanne. La SPR adopte de nouveaux statuts. Les Vaudois prétendent que la vie des sections ne se reflète pas assez dans le journal. Pour répondre à leur vœu, chaque canton aura un correspondant chargé de renseigner sur tous les faits scolaires intéressants, et de concentrer les communications diverses des sociétaires.

1898. — Congrès de Bienne. Il n'est plus nécessaire d'être abonné à l'Educateur pour faire partie de l'association romande : le journal, hebdomadaire, voulait avoir plus d'indépendance et vivre de sa propre vie.

Cependant, la guerre 1914-1918 va transformer les mentalités. Il faut suivre le mouvement.

1917. — Le rédacteur d'alors, M. E. Briod, sent la nécessité de publier deux séries, A et B, alternant de samedi en samedi ; la série A ressemble à notre partie pédagogique et la série B à notre partie corporative.

1920. — Congrès de Neuchâtel. Création du Bulletin corporatif obligatoire, séparé de l'Educateur, journal pédagogique facultatif. Hélas ! l'Educateur fut bientôt dans une mauvaise situation financière. Beaucoup d'instituteurs ne s'y intéressaient pas, le nombre des abonnés diminuait chaque année.

1934. — La majorité des sections de la SPR admet la fusion Educateur - Bulletin et l'obligation de l'abonnement, à titre d'essai. Il s'agit de sauver l'Educateur. Les 8 premières pages de ce nouveau journal comprennent la partie corporative et les 8 dernières la partie pédagogique et pratique. Tout le monde semble content. Dans un article intitulé « Salut à notre nouveau journal », F. Chabloz (qui n'est pas notre rédacteur A. Chabloz) traduit son impression par ces mots : « J'aime à penser que la solution actuellement à l'essai est heureuse... Notre journal, sous sa forme nouvelle, nous apporte, par parts égales, de la documentation pédagogique pratique et des nouvelles corporatives qui auront un caractère d'actualité plus marqué. Le profane qui ouvrira désormais notre brochure n'aura plus l'impression d'exclusivité qui se dégageait d'un exemplaire isolé de l'ancien Educateur ou du Bulletin corporatif. » Le comité de la SPV considérait aussi que l'adoption d'un journal unique, donc plus varié et hebdomadaire, atteignant tous les collègues, constituait un progrès réjouissant.

1936. — Congrès des « Montagnes neuchâteloises ». La fusion et l'obligation sont acceptées.

Si je me suis permis ce petit retour dans le passé, c'est que je suis persuadé qu'il vous montrera les dangers d'un changement. Je pense qu'il est inutile de renouveler l'expérience 1917-1936 et j'espère revoir bientôt mon Educateur comprenant chaque semaine deux parties importantes, l'une corporative, l'autre pédagogique. R. P.

Commission Croix-Rouge de la Jeunesse

Pour le courant de l'hiver, nous avons établi un programme d'entraide, avec l'aide de la commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse, à l'intention de nos classes. Nous sommes certains que vous souscrirez à notre effort et que vos élèves trouveront beaucoup de joie à réaliser nos propositions.

1. Bibliothèques scolaires, pour nos classes de montagne et pour le Valais (voir Bulletin officiel déc., p. 7).
2. Bruxelles, exposition internationale. Nous aimerions beaucoup que la Suisse soit bien représentée ; un stand sera aménagé par la Croix-Rouge de Jeunesse de Belgique ; grâce à vous, il sera très attrayant. Pour le canton de Vaud, nous avons réservé, pour les moments de loisir de nos enfants, la confection d'une série de poupées vêtues des costumes cantonaux.

Nous remercions bien vivement toutes les collègues qui se sont chargées de vêtir une poupée. Nous vous informons que le nombre d'inscriptions est maintenant suffisant et que nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire d'autres demandes.

SPV Croix-Rouge de la Jeunesse
R. Joost, Begnins.

Nécrologie

† Mme Suzanne Jaccard-Cherpillod

Jeudi 21 novembre, à Corsier-sur-Vevey, ont été rendus les derniers honneurs à notre jeune collègue, Mme Suzanne Jaccard-Cherpillod, institutrice à Ballaigues, décédée après de grandes souffrances, dans sa 31e année, au domicile de ses parents.

Ayant obtenu son brevet en 1946, elle fut nommée en 1947 à la tête de la classe semi-enfantine de Ballaigues. Elle sut aussitôt gagner l'estime de chacun, apportant dans son activité une conscience parfaite, une humeur enjouée et un caractère ferme. Pour ses collègues, Mme Jaccard fut la cordialité même.

Aussi adressons-nous encore à son époux et à tous les siens l'expression de notre profonde sympathie.

Causeries Célestin Freinet

Grippé mais tenant bon, Célestin Freinet est venu parler à Morges, Yverdon, Lausanne et Genève.

C'est à Lausanne, dans une séance tenue le 12 octobre et réservée aux membres de la Guilde de travail et à leurs invités, que nous l'avons entendu.

Quelques élèves de nos classes lurent des poèmes d'enfants, après quoi le président Perrenoud donna la parole à C. Freinet. De la causerie du grand éducateur français, nous retiendrons ceci :

Le texte libre est basé sur la motivation. Il ne s'agit pas de faire composer un « poème » sur quelque chose, mais d'éveiller la conscience profonde de l'enfant. Rien d'impersonnel. Attiré par la magie du mot « poème » (sans rime indispensable ni nombre artificiel), l'enfant traduit sa vie intérieure, son affectivité ; l'expression devient très vite originale. Mais il est bon de nouer ces relations affectives dans le travail en commun.

Le conférencier trace dans ses grandes lignes l'histoire de l'école moderne. Vence, St-Paul 1932. Une école a été fondée qu'Adolphe Ferrière est parmi les premiers à soutenir. Mais les royalistes et l'Eglise même luttent contre les tendances nouvelles, tandis que le soutien laïque se manifeste peu à peu. Des camarades prennent leurs responsabilités et, même en l'absence de Freinet, expliquent et défendent le mouvement et ses techniques. D'immenses difficultés ont été surmontées. Des participations sont venues prouvant la volonté des coopérateurs de sauver l'entreprise. Les « hautes sphères » accordent leur appui. Ainsi le Musée de l'Homme a organisé une grande exposition des journaux d'enfants et s'apprête à faire distribuer dans toute la France une notice présentant les brochures de travail (BT).

Et c'est sur la valeur de celles-ci qu'insiste maintenant Freinet. Elles sont une des belles réussites de l'Ecole moderne. En trente années, 400 titres sont sortis fournissant quelque 7 000 abonnés. La forme coopérative existe tant sur le plan commercial et financier que pédagogique. La préparation d'une BT ne saurait être l'œuvre de spécialistes. Chacune est contrôlée dans des classes par l'expérience. Les auteurs travaillent gratuitement. Freinet lance un appel à la collaboration suisse, d'ailleurs déjà commencée. Les maîtres secondaires pourraient composer des brochures à l'intention de leurs collègues et même puiser utilement dans le fonds ordinaire. Quant aux abonnements, ils peuvent être multiples puisque les enfants et leurs parents se mettent à souscrire à cet admirable outil de travail.

La séance se termina par la projection d'un poétique film en couleurs réalisé par les élèves de l'école moderne et intitulé « La fontaine qui ne voulait pas couler ». Cette bande serait digne d'une haute distinction dans un festival cinématographique.

A. Chevalley.

Société vaudoise d'éducation chrétienne

Fidèle à sa tradition, cette société a tenu sa deuxième séance annuelle en novembre dernier.

Avant de donner la parole aux orateurs retenus pour cette rencontre, le président, M. Margot, maître au collège d'Aigle, signale que la presse a relaté, au début d'août, les incidents assez graves qui se sont produits sur la place de la Riponne, au soir de la Fête du Bois.

Ces faits touchent de près les principes que défend la Société d'éducation chrétienne. Toute personne qui a une idée quant au remède à apporter à une telle situation voudra bien la transmettre à M. Margot. Puis dans sa séance de mai prochain, la société prendra alors position au sujet du rapport qui lui sera présenté par le comité sur cet objet.

Les auditeurs sont ensuite conduits par la pensée dans la Grèce antique et moderne. M. Alec Thomas, pasteur de la paroisse de St-Laurent, présente une méditation biblique sur l'arrivée de l'apôtre Paul chez les Gentils, son discours aux Athéniens, et les difficultés de pédagogue qu'il eut, lui aussi, à vaincre dans son ministère particulier.

Enfin Mlle D. Borle, institutrice à Lausanne, donne la relation passionnante d'un voyage qu'elle fit, au printemps dernier, dans cette terre grecque fleurie, ensoleillée, chargée d'art, d'histoire et de mythologie. L'exposé de Mlle Borle, où l'érudition côtoyait la narration réaliste, embelli par la projection de superbes clichés en couleurs, procura aux nombreux assistants le plus vif des agréments.

P. B.

Société vaudoise de T.M. et R.S.

Un cours de reliure simple, à la portée des élèves du degré supérieur (emboîtage simple et emboîtage à gousse) sera dirigé par MM. R. Meylan et M. Jaquier, maîtres au Belvédère, les mercredis 15 et 22 janvier, 12, 19 et 26 février 1958 de 18 h. 30 à 21 h. Le local sera désigné ultérieurement (probablement au Collège des Croix-Rouges). Apporter deux livres format roman (environ 13—20 cm. 250—300 pages).

Prix du cours, fournitures comprises : Fr. 6.—, non-membres : Fr. 9.—.

Inscriptions par versement au CCP II. 133 88.

G. Conne, Lausanne.

Vaccinations au B.C.G.

La Ligue vaudoise contre la tuberculose nous informe que des vaccinations vont être **proposées** dans toutes les écoles du canton par les médecins scolaires. Elle pense que, bien renseignés, parents et élèves sauront apporter leur collaboration. Déjà l'an passé (Ed. No. 38) le problème de la vaccination au B.C.G. avait été abordé, mais nous avons pensé utile, surtout pour les jeunes, de permettre à la Ligue vaudoise contre la tuberculose de donner à nouveau quelques renseignements.

R. P.

Y a-t-il une résistance naturelle à la tuberculose ?

Il existe une épreuve très simple et précise pour déceler si un organisme possède une certaine résistance naturelle à l'infection tuberculeuse : c'est la réaction à la tuberculine qui est pratiquée couramment dans le cadre de la médecine scolaire.

Les savants français Calmette et Guérin, au cours des recherches qui ont abouti à la découverte du vaccin contre la tuberculose, firent l'expérience de base suivante.

Ils choisirent deux bovidés dont l'un réagissait à la tuberculine et dont l'autre ne présentait aucune réaction. Le même jour, à la même heure, on injecta dans la veine jugulaire de ces deux animaux une dose de bacilles tuberculeux virulents qui devait entraîner la mort dans les 60 jours. L'animal qui était non réagissant mourut dans ce délai. L'autre qui était réagissant, ne sembla pas se ressentir de l'injection à dose mortelle qui lui était faite et continua à jouir de toutes les apparences de la santé.

Cette notion de base trouva rapidement sa confirmation chez l'homme. Des enquêtes faites en Norvège et

en France notamment démontrèrent qu'il y a dix fois plus de risques de devenir tuberculeux pour les personnes qui ne réagissent pas à la tuberculine.

Si étrange que la chose puisse paraître à première vue, c'est la pénétration du bacille tuberculeux dans l'organisme qui produit cette résistance naturelle. Elle s'explique par le fait que l'infection a pu être surmontée, laissant après elle une certaine immunité.

Les réactions à la tuberculine faites sur des jeunes gens de 20 ans attestent qu'arrivés à cet âge, le 50 % d'entre eux ont déjà absorbé des bacilles tuberculeux, sans faire de complications dans la très grande majorité des cas. Pour un certain nombre, ce premier contact avec le bacille entraîne au contraire une véritable tuberculose.

Puisque le bacille est nécessaire à la création d'un état de résistance dans l'organisme, le problème qui se posait lors des recherches sur le vaccin antituberculeux consistait à pouvoir utiliser un bacille vivant, mais dont on aurait supprimé la virulence. Des recherches patientes aboutiront au bacille bovin Calmette-Guérin (en abrégé B.C.G.), bacille de la tuberculose dont la virulence fut peu à peu complètement éliminée par sa culture durant 13 années sur un milieu spécial.

Ce vaccin fut expérimenté d'abord sur l'animal. Ces expériences prouvèrent que le bacille Calmette-Guérin qui le constituait provoquait à l'organisme la même résistance que le contact avec un bacille virulent. La réaction à la tuberculine, appliquée sur un sujet antérieurement non réagissant, devenait en effet positive.

Dès 1921, des expériences nombreuses prouvèrent que le B.C.G. était capable de conférer à l'organisme humain également la même résistance à la contamination tuberculeuse. L'organisme réagit à la tuberculine comme s'il avait été en contact avec le véritable bacille de la tuberculose, mais tout danger d'infection tuberculeuse se trouve écarté. Il acquiert une résistance en quelque sorte artificielle, provoquée, et susceptible de combattre victorieusement toute infection par le bacille virulent.

Il faut conclure qu'il existe réellement une résistance naturelle, spontanée, à l'infection tuberculeuse, les réactions à la tuberculine qui précèdent la vaccination elle-même ont pour but d'éliminer précisément les sujets qui présentent déjà cette résistance. C'est ordinairement le cas, dans les écoles primaires, pour un ou deux enfants sur dix.

Pour les personnes qui ne présentent aucune réaction à la tuberculine, comme le dit très justement Guérin : « La place sera au premier occupant ». Si le premier occupant est un bacille tuberculeux virulent, la résistance n'est pas absolument certaine et il risque de provoquer des lésions qui ne pourront être guéries qu'à la suite de longs et coûteux traitements. Si au contraire le premier occupant est un bacille inoffensif dépourvu de toute virulence, le sujet sera prémuni contre l'infection tuberculeuse.

Jusqu'ici plus de cent millions de vaccinations contre la tuberculose ont été réalisées dans le monde entier. La décision de l'Organisation Mondiale de la Santé de diffuser le B.C.G. comme étant le moyen de protection le plus efficace contre la tuberculose montre bien qu'il s'agit d'une méthode absolument au point, susceptible d'entraîner peu à peu une régression de la morbidité tuberculeuse.

Ligue vaudoise contre la tuberculose
Service B.C.G.

GENÈVE

U I G

Les adieux de l'inspecteur de gymnastique

Mercredi 20 novembre, les membres de nos trois sections réunis en assemblée plénière à l'aula de l'Ecole supérieure des jeunes filles, prennent congé de M. Léon Bouffard.

Notre ancien inspecteur de gymnastique nous dit tout le plaisir qu'il a eu à lire les compositions de nos élèves et nous en donne un échantillon en nous commentant son propre portrait.

Il nous présente ensuite une magnifique série de clichés de voyage et nous le suivons à l'île d'Oléron, en Espagne, au Portugal, en Tunisie. On ne connaît bien une région qu'en entrant en contact avec ses habitants ; les coutumes primitives, les paysages défilent devant nous : scènes de pêche... à la balance, à la traîne ; ailleurs, ce sont les bœufs ou même les hommes qui tirent du rivage les cordes reliées aux filets jetés en mer ; les bateaux ont des formes belles et étranges ; les poissons se vendent à la criée ; les moulins à vent dominent les collines du Portugal ; les poivrons sèchent sur des claies ; les fermes blanchies à la chaux paraissent toutes jolies ; en Afrique, nous voyons des femmes chargées de cruches, des palmeraies ; corvée d'eau, corvée de bois...

A travers la magie des images, nous nous sommes tous évadés dans des pays de soleil !

Quant à M. Bouffard qui va partir à nouveau pour un grand voyage, nous lui souhaitons une longue et intéressante retraite, nous le remercions très vivement, nous lui rappelons que Genève aussi est bien belle et qu'il y a beaucoup d'amis qui, comme ce soir, seront toujours enchantés de l'entendre raconter d'autres souvenirs.

R. R.

UIG — (3 SECTIONS)

Soirée d'Escalade du mercredi 4 décembre 1957

L'UIG, toujours à l'avant-garde du progrès avait décidé de fêter l'Escalade avec une semaine d'avance. Il ne s'agissait pas uniquement de commémorer le fait que les valeureux Genevois avaient, il y a 355 ans, bouté ces coquins de Savoyards hors de leur cité. Il fallait aussi, au cours de cette soirée, féliciter avec chaleur l'accession au poste de conseiller d'Etat d'un ancien président de l'UIG M. Charles Duchemin.

Ce mercredi, donc, nous trouva tous réunis à la Brasserie Genevoise — la bien nommée — sous les guirlandes rouges et jaunes placées par les soins de notre groupe des Jeunes. Point de table officielle, mais un essaim de petites tables sympathiques autour desquelles on festoya gaîment à la douce lueur des chandelles — rouges et jaunes, elles aussi ! Sitôt avalée la dernière bouchée de vacherin glacé, que débutaient ces « paroles officielles » ainsi nommées dans le programme... Ce fut d'abord M. E. Pierrehumbert, président de l'UIG qui salua avec bonne humeur et esprit la présence parmi nous de Monsieur et de Madame Ch. Duchemin, et de Monsieur R. Jotterand, directeur de l'Enseignement et qui excusa l'absence de M. A. Borel, président du Département de l'Instruction publique, retenu malheureusement par la maladie. M. Pierrehumbert plaça cette soirée sous le signe des « échelles »... échelles noires de l'Escalade, échelles roses de nos traitements revalorisés, échelle dorée de M. Duchemin qui en a gravi le dernier échelon...

M. Ch. Duchemin prit à son tour la parole, en se défendant de vouloir faire un vrai discours, puisqu'il était partisan d'une des devises de l'UIG « acta non verba » ! Il tenait cependant à nous faire part du plaisir qu'il avait à être parmi nous, lui qui avait été président de notre association pendant cinq ans. Ses paroles nous allèrent droit au cœur quand il nous assura être un homme d'école et vouloir le rester dans ses nouvelles et hautes fonctions. Il nous rappela combien lui était chère l'idée de l'école populaire, cette école qui permet à tous les enfants de bénéficier de la faveur de l'enseignement.

Enfin, M. Jotterand nous dit brièvement sa joie de voir nos traitements revalorisés. Il se plut à souligner « l'entente cordiale » qui avait régné, au cours des pourparlers au sujet de cette question délicate, entre le Département de l'Instruction publique et nos associations professionnelles. En tant que Directeur de l'enseignement primaire, il semblait avoir la nostalgie d'un seul troupeau conduit par un seul pasteur... (mais ceci est une autre histoire...)

Pour terminer, l'UIG remit à M. Duchemin une channe d'étain enrubannée aux couleurs de Genève afin qu'il sente d'une manière tangible, notre attachement.

Qui d'autre semblait mieux qualifié qu'un conseiller d'Etat pour prononcer avec conviction les paroles « ainsi périssent les ennemis de la République », et pour asséner avec passion le coup fatal qui brisa la marmite ?... Ainsi fut fait, une fois que l'assemblée eût chanté le fameux « Cé qu'é laino ».

Puis, l'initiative des opérations fut laissée au groupe des Jeunes et à son président actif M. R. Mauron.

Sa verve et son ironie se déployèrent « sur une grande échelle » (sens propre et sens figuré) les cibles furent nombreuses, et les flèches enrobées de miel et de citron !... On pasticha ferme Villon, La Fontaine, Léon Savary et même Peter Cheyney... Il y eut un reportage radiophonique de l'Escalade... et pourquoi pas ? puisqu'en fin de soirée on nous passa des clichés « d'époque »... pris au cours des combats de 1602. Ces clichés étaient, d'ailleurs fameux et leur auteur, plein d'esprit. J'allais oublier de mentionner que MM. Mauron et Morhardt interprétèrent avec talent un sketch de Jean Tarec.

Et pour finir, place fut laissée à la danse... Dame Royaume et dame Piaget durent être bien étonnées de voir les traditions de la nuit de l'Escalade si profondément ancrées dans nos cœurs puisque leurs sœurs cadettes avaient poussé le zèle jusqu'à abandonner cotillons et bonnets pour danser en... chemises... (en robes chemises, il est vrai !). C. G.

Rappel

Commission de géographie : séance le lundi 16 décembre à 17 h., au Mail.

UAEE

Assemblée du 27 novembre à l'école de Geisendorf

Eh bien non, chères collègues, vous ne m'entendrez pas déplorer, cette fois-ci, le petit nombre de participantes à notre réunion, car nous y étions nombreuses ! Le programme, il est vrai, était particulièrement alléchant puisqu'il nous promettait tant des détails sur notre revalorisation de janvier que... Guignol !

Notre présidente, Mme Meyer de Stadelhofen, ouvrit la séance dans une salle ultra-moderne de l'école ultra-modèle de Geisendorf. Nous avions le plaisir de compter parmi nous l'une de nos inspectrices, Mlle G. Basset, dont notre présidente salua la présence sympathique.

Puis on parla très sérieusement revalorisation, rachat, rappel ; des chiffres s'alignèrent même au tableau noir. Je n'y reviens pas puisque le président de l'UIG, M. E. Pierrehumbert, a très clairement fait l'exposé de cette question dans l'Educateur du 30 novembre. Mme Meyer de Stadelhofen fit également appel à certaines d'entre nous pour représenter l'UAEE dans quelques commissions créées par le Département de l'instruction publique.

Enfin, Mme Meyer termina la partie administrative de cette séance en priant tous nos membres de venir plus nombreuses aux réunions que nous organisons. Il y a maintenant tout un groupe de « jeunes » à l'Amicale. Que les anciennes aient à cœur de les entourer ! Par un échange d'idées constant entre les membres des différentes « volées », nous contribuons à maintenir vivante notre chère association.

En second lieu, nous avons visité l'école enfantine de Geisendorf, sous la conduite de Mlle F. Schnyder, maîtresse principale. Nous avons eu grand plaisir à voir comment nos collègues avaient arrangé avec goût et intelligence leurs classes. Nous sommes restées songeuses devant l'abondance de leur matériel coloré, de leurs frises pittoresques et de leurs travaux manuels aériens !

Enfin, nous avons été au rendez-vous de Guignol ! Il nous attendait dans la salle de jeu de Geisendorf. Il nous a plongées dans le ravissement... Nous avons compati à ses peines d'amoureux, avons été soulagées de le voir devenir roi et mari d'une charmante princesse... Quant à Guignol de Genève, il nous a emmenées au bord du lac de Thoune à notre plus grand plaisir.

Merci à nos deux collègues animatrices de ce théâtre que nous ne voyons guère qu'aux promotions... avec nos élèves ! Grâce à elles, nous avons pris non seulement un exemple à suivre dans nos propres classes, mais encore un merveilleux bain de jouvence !

C. G.

NEUCHATEL

Comité central

C'est le 5 décembre que se réunissait le CC pour sa dernière séance de l'année. Etait en outre présent M. Paul von Allmen, le président du comité d'organisation des fêtes du Centenaire, avec qui nous désirions avoir une première prise de contact. Notre collègue est prêt à prendre toute espèce d'initiatives intéressantes et nous lui savons gré de prendre d'emblée sa tâche à cœur et avec enthousiasme. Il le fera sans nul doute pour autant qu'il puisse être assuré d'une collaboration vraiment effective de la part des délégués de district. Nous croyons qu'il peut compter sur leur aide.

Le CC enregistre la décision de l'assemblée des délégués de la SPR concernant l'UPN. Il est rendu attentif au fait que la porte n'est pas fermée aux négociations et que tout espoir d'entente n'est pas évanoui. Nous le pensons toujours.

Quant au congrès de Genève de l'an prochain, il nous est réclamé un rapport cantonal sur la question mise à l'étude et dont M. Rebetez sera le rapporteur gé-

néral. Nous en sommes désagréablement surpris car, après avoir trouvé en son temps des collègues dévoués dans plusieurs districts pour s'atteler à cette tâche, nous avions été priés d'y renoncer sous l'allégation que le questionnaire paru dans l'Educateur à ce sujet serait la toute suffisante matière à l'élaboration du travail de synthèse définitif... Nous ne pouvons donc rien promettre et ne saurions accepter aucun reproche.

La réforme de l'enseignement secondaire revient, à chaque séance, comme il se doit, depuis plusieurs mois, et ne cessera de nous préoccuper. Nous apprenons que M. Clottu a été satisfait de la consultation des communes. Deux problèmes pourront encore surgir dans le cadre de ce sujet : a) l'avancement de l'âge d'entrée à l'école à 5 ans et demi en parallèle avec un changement éventuel de la date du début de l'année scolaire ; b) la constitution d'une commission pour l'étude des incidences de la réforme sur l'enseignement primaire qui risque d'être très sérieusement touché.

Pas mal de matière nous absorbe encore dans les « divers » :

1. La participation des institutrices neuchâteloises au stand de l'éducation à la « Saffa », l'an prochain. Nous ne pouvons prendre de décision avant d'avoir des données précises sur les dépenses supputées qui nous sont annoncées maintenant sous le qualificatif peu rassurant d'« énormes » ! Pour l'instant, notre pauvre mandataire, Mlle Schmid, nage dans la paperasse.

2. L'augmentation inéluctable de la cotisation de 1958 par la décision de l'assemblée des délégués romands d'une majoration de deux francs sur l'abonnement annuel à l'Educateur en raison de la hausse des prix du papier.

3. La communication d'une lettre-pétition de quelques dizaines de collègues chaudefonniers adressée à leur comité de district et qui sera transmise, selon la voie de service, au cartel VPOD.

L'heure du dernier train arrive et nous sommes contraints de renvoyer trois sujets importants, notamment celui de la caisse de remplacements, à 1958.

Heureuses fêtes à tous, chers collègues !

W. G.

En marche vers le Centenaire

Le Comité d'organisation du Centenaire de la SPN est désormais constitué.

Tous ses membres sont conscients de la difficulté de la tâche qu'ils ont acceptée.

Fêter le centenaire d'une association c'est, dans la joie, manifester sa vitalité, sa puissance, son unité.

Or nous savons que la SPN, née pour grouper tous les membres du corps enseignant primaire est divisée, qu'elle a, de plus, subi une scission, et qu'un fort contingent de collègues, face à cet émiettement, a renoncé à toute association.

Pourtant, nous fêterons le centenaire. Nous marchons à sa célébration, nous souvenant que la SPN fut le rendez-vous de tout le corps enseignant neuchâtelois et qu'elle doit le redevenir. Ce centenaire doit y contribuer. C'est dans cet esprit que nous partons.

P. v. A.

Une belle avalanche

C'est d'admissions qu'il s'agit. Quinze nouveaux collègues de La Chaux-de-Fonds, sont entrés dans la SPN-VPOD. Nous les louons de leur esprit de solidarité, la plupart d'entre eux n'occupant qu'un poste provisoire accepté pour pallier la pénurie. Ce sont :

Mesdames et Messieurs : Madelaine Baer-Stark, Suzy Donzé, Alice Fasnacht-Grosvernier, May Ferrier-Pierrehumbert, Marie-Louise Frey, Pierre Kernen, Madeleine Krähenbühl-Aubert, Lucile Liechti-Matthey, Nelly Liengme-Brand, René Perrenoud, Maria Porret-Bolle, Aline Rawyler, Marguerite Robert, Germaine Saugy-Jeanneret, Yvonne Urwyler.

Notre jeune collègue, M. Freddy Droz, instituteur aux Calames-sur-Le Locle, est entré dans la SPN-VPOD.

Qu'ils soient les bienvenus parmi nous ! W. G.

Jardins d'enfants

En même temps qu'avait lieu le vote concernant le rajustement de nos traitements, le peuple neuchâtelois devait se prononcer sur l'institution de « Jardins d'enfants ». Or, cette innovation, on s'en souvient, n'avait pas trouvé la faveur des citoyens de notre canton. Ce qui n'excluait pas la reprise de la question sur le terrain communal. En effet, le Conseil général du Locle eut, au début de ce mois, à discuter et à décider de l'ouverture de jardins d'enfants dans le ressort de la commune. Après d'assez longues délibérations, le Conseil législatif se rallia à la proposition de subventionner la création et l'exploitation de jardins d'enfants par quartiers. Leur fréquentation sera facultative et soumise à un modeste écolage. L'âge minimum d'entrée est fixé à 5 ans au 1er mai.

Il faudra au moins quinze élèves pour qu'une classe puisse être ouverte. Le nombre hebdomadaire de leçons est arrêté à vingt. Vacances et congés coïncideront avec ceux de l'Ecole primaire. On laisse à l'initiative privée la faculté d'ouvrir ces jardins d'enfants mais une autorisation doit être demandée au Conseil communal au moins trois mois avant le début d'une année scolaire. La subvention ne sera pas inférieure au 50 % des frais d'installation et couvrira le 100 % du traitement de la jardinière d'enfants.

Tel est l'aboutissement d'une motion généreuse déposée par M. Bütikofer et quelques autres conseillers l'an dernier. W. G

Institut neuchâtelois

Il a eu son assemblée générale le 30 novembre à l'Université. Par suite du décès de son distingué président, M. Neeser, l'Institut vient de vivre une période de désemparement. Il faut dire que cet homme avait voué tous ses soins et son cœur à cette institution.

Au cours de l'hiver, néanmoins, trois conférences ont été organisées sur le fédéralisme.

Un rapport fut présenté sur les dites conférences par M. Liniger, et M. Lombard donna ses impressions sur sa participation à deux congrès (Fribourg et Nancy). Ces comptes rendus, rédigés en une forme châtiée, nous ont fait constater une fois de plus la volonté de l'IN de défendre la pureté de la langue, ce qui est éminemment louable.

M. P.-A. Leuba fit enfin une causerie de courte durée sur « le régionalisme neuchâtelois vu du château » qui fermait le cycle des conférences de district. Ce conseiller d'Etat juge de l'extérieur la position des communes à l'égard du gouvernement cantonal. Il la voit varier par l'opportunité. Certaines démarches conjointes de leur part pourraient laisser inférer une entente réelle quand elle n'est qu'éphémère et, par conséquent, factice. Puis l'orateur se fait un plaisir malicieux d'énumérer avec ironie les particularités de chaque région du canton. Nous nous sommes demandé s'il était toujours très objectif..., mais le bien qu'il a dit du Locle ferait du soussigné, s'il insistait, un parfait ingrat. W. G.

PAPETERIE de St LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77 RUE ST LAURENT 21 Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure: Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

L'enseignement par l'image
Acquiert de nombreux avantages!

Appareils de projection de tous modèles

A. Schnell & Fils

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO PROJECTION CINÉ

Ecole supérieure de Commerce
et
d'Administration du Canton de Vaud
Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1958-1959

LUNDI 14 AVRIL 1958

Examens d'admission: lundi 14 avril, à 8 h. (première année)
mardi 15 avril, à 8 h. et 14 h., mercredi 16 avril, à 8 h. (2me et 3me année)
Commencement des leçons: jeudi 17 avril 1958

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **15 mars 1958.**

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves possédant le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2e.

Les élèves porteurs du *Certificat d'études secondaires* sont admis en 3e année de l'Ecole de commerce. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordement de dactylographie; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2e année).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1re 14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE 1958
UN AN DE PLUS POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

Secrétariat: Maupas 50

L'expérience de la semaine de cinq jours

Comme nous l'avions relaté il y a quelques mois, la semaine de cinq jours a été introduite aux Brenets. Nous étions curieux de connaître les résultats de cette expérience. La presse en a donné des échos tout récemment.

Ce régime s'imposait dans ce village puisque l'industrie quasi complète l'avait adopté. Il devenait difficile d'admettre que seuls les écoliers soient astreints au travail du samedi. Mais pour rendre l'essai probant, il importait de s'enquérir de l'avis des intéressés : parents, maître et élèves. Un questionnaire fut adressé aux parents auquel presque tous répondirent. A l'exception d'un, tous les avis sont favorables. Les parents tiennent à pouvoir disposer de leurs enfants le samedi, pour le travail domestique, comme pour le plaisir, quand eux-mêmes ont congé. Les maîtres ne trouvent point d'inconvénients à cette suspension du travail scolaire deux jours durant et semblent même juger cette détente comme profitable au rendement de l'étude. Quant aux enfants, ils sont tous enchantés de ces nouvelles dispositions leur offrant de fréquentes petites vacances qui ont vite gagné toute leur sympathie.

L'expérience paraît donc concluante.

D'autres localités qui seront bientôt dans les mêmes circonstances se trouvent en présence du même problème, telles La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Certain comité de section a déjà été prié par l'autorité scolaire de donner son préavis. A Bienne, la question est étudiée.

On peut louer sans réserve les autorités brenassières de leur courageuse initiative et les féliciter d'être à l'avant-garde des réformes sociales.

Ajoutons que, parallèlement, le Conseil général du Locle a pris l'arrêté suivant à l'égard des fonctionnaires et employés communaux :

« La durée hebdomadaire du travail sera réduite progressivement, dès le 1er janvier 1958, de façon à atteindre en 1960 la semaine de 44 heures pour le personnel ouvrier et la semaine de 42 heures pour le personnel administratif. »

C'est donc l'acheminement vers la généralisation du nouveau régime, ce dont chacun se réjouira. W. G.

Cours de chant

Plus de 80 collègues étaient convoqués par le Département pour suivre un cours de notre collègue, M. Charles Landry, à Neuchâtel, le 29 novembre dernier. La plupart avaient été déjà initiés à la nouvelle méthode de M. Landry l'an passé. Ils furent heureux, cette fois-ci, d'assister à une leçon dirigée par l'auteur, leçon très bien conduite où les élèves furent appelés à vaincre une série de difficultés sans effort apparent, grâce à une intelligente gradation. La leçon terminée, les participants furent invités à exécuter à leur tour un certain nombre d'exercices de rythme et de solfège en utilisant le petit recueil de chant de nos écoles. Enfin, une discussion très nourrie, sous l'aimable présidence de M. W. Jeanneret, inspecteur, a montré tout l'intérêt des auditeurs. Tous sont reconnaissants à M. Landry d'avoir cherché et réussi à répondre aux vœux et aux soupirs du Corps enseignant sevré depuis tant d'années de directives précises et efficientes.

Merci à M. Landry de son initiative et du très grand service qu'il rend à ses collègues, à l'école, à la société aussi, en leur offrant généreusement le fruit de son expérience et son talent.

Plusieurs souhaits ont été exprimés que M. Jeanneret transmettra au Département pour leur réalisation.

W. G.

JURA BERNOIS

Séance du Comité de la Société pédagogique jurassienne

le 29 novembre 1957, à Saignelégier

M. Georges Chappuis, président, ouvre la séance en saluant le comité, au complet.

Il retrace ensuite l'activité de la SPJ en 1957 :

L'appel en faveur du fonds de secours de l'Ecole normale de Porrentruy semble avoir été entendu, toutes les sections ayant versé une certaine somme au dit fonds.

La SPJ a été représentée aux assemblées de la SPN, de la SPV et, enfin, de la SPR, le 16 novembre, à Yverdon.

Un stand très remarqué, monté par les soins de M. le Dr Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, était patronné par la SPJ au récent Salon de l'enfance, à Genève.

Le président soumet ensuite au comité une lettre du secrétaire central de la SIB, lettre exprimant le vœu que des contacts plus étroits aient lieu entre la commission pédagogique de la partie allemande du canton et la commission pédagogique jurassienne. Le secrétaire cantonal propose un échange des procès-verbaux des deux commissions ; il offre également d'assister aux assemblées de la commission jurassienne comme il le fait déjà pour la commission de l'ancien canton. Ces deux propositions sont acceptées.

Ces différents points liquidés, le président ne cache pas que la séance de ce jour a été motivée principalement par l'acceptation par le Grand Conseil d'un postulat préconisant l'introduction dans le Jura également, de cours pour la formation accélérée d'instituteurs, cours déjà organisés dans la partie allemande du canton.

Bien que la formation aussi hâtive d'instituteurs tende à « dévaloriser » la profession, l'on doit pourtant se demander si de tels cours ne seraient pas la solution au manque d'enseignants dans le Jura. Or, il semble que la situation ne soit pas aussi grave qu'on le prétend puisque sur les 24 postes actuellement vacants, 17 seront vraisemblablement occupés au printemps prochain déjà par les 17 instituteurs et institutrices sortant d'études.

Le président a estimé de son devoir d'en informer le comité afin de réserver une éventuelle prise de position de la SPJ.

P. S.

Belle occasion : Projecteur cinématographique sonore, marque Heurtier, en excellent état. Garantie jusqu'au 31 mars 1958.

E. Sauvain, instit., *Bienne,* route de Brugg 86. Téléphone (032) 2 84 67.

« L'Ecolier Romand »

Numéro spécial de Noël : 32 pages

Un magnifique numéro de fête contenant un grand bricolage : la crèche esquimau. A découper, colorier et monter.

Prix de ce numéro spécial : 55 centimes.

Abonnement annuel : Fr. 6.— (deux numéros par mois). Exemplaire spécimen gratuit sur demande à l'administration, rue de Bourg 8, Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

L'arithmétique avec les nombres en couleurs

par Caleb Gattegno. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. 1957.

Les travaux de Jean Piaget ont depuis plus de trente ans montré et démontré que la pensée est essentiellement action. Cette dernière se diversifie d'ailleurs de multiples façons et s'ordonne en ensembles (groupements de la logique ou groupes mathématiques) ayant chacun son organisation propre, sa « structure » caractéristique. Chez l'adulte, l'action pensée est interne mais elle provient, génétiquement, d'une action externe qui, chez l'enfant, s'est déployée manuellement, musculairement, sur un plan concret.

Dès lors, une didactique de la pensée — pensée logique ou mathématique — n'a plus qu'à remonter le cours de l'intériorisation progressive des opérations intellectuelles. Il lui faut, aidée encore par le psychogénéticien, saisir le moment d'apparition des actions concrètes, alimenter ces dernières, faire qu'elles soient jouées par l'enfant assez longtemps et assez intensément de telle sorte qu'une certaine saturation étant atteinte, il en résulte quasi mécaniquement une intériorisation du processus.

Or, pour que l'enfant puisse se livrer à ses opérations concrètes, germes de toute efflorescence future de l'intelligence, il faut que lui soient proposées des situations stimulatrices qui supposent elles-mêmes un matériel soigneusement étudié.

Ce fut le très grand mérite de Mlles Audemars et Lafendel d'avoir, avant Piaget déjà, imaginé un matériel abondant destiné à l'éducation du petit mathématicien. Que l'on pense, entre autres, à leur « Jeu des 66 blocs ». C'est le grand mérite aussi de M. Laurent Pauli, mathématicien et directeur de l'Ecole normale de Neuchâtel, d'avoir repris le matériel de la « Maison des Petits » et de lui avoir donné une extension nouvelle appuyée elle-même sur une profonde compréhension de la psychologie de Piaget.

Dans le cadre des efforts qui se font aujourd'hui en vue d'une grande « restauration » de l'enseignement des mathématiques, il convient de signaler les travaux de deux maîtres : Georges Cuisenaire et Caleb Gattegno.

Georges Cuisenaire, de la petite ville de Thuin, au bord de la Sambre, est l'inventeur des « nombres en couleurs ». Praticien intelligent, persévérant, passionné, il a mis au point progressivement ses fameuses « réglettes » de couleurs, grâce auxquelles les bambins de sa commune ont pu maîtriser, et avec quelle sûreté, tout leur programme d'arithmétique. Les réglettes présentent certaines analogies avec les 66 blocs de Mlle Audemars. Georges Cuisenaire n'a cependant rien plagié. Nouvelle preuve que, lorsqu'une idée est dans l'air, elle trouve à se réaliser simultanément en plusieurs endroits différents. Disons simplement qu'il faut avoir vu travailler les écoliers de Thuin pour se rendre compte de la virtuosité arithmétique que leur a conférée le maniement des réglettes.

Caleb Gattegno était, jusqu'à ces derniers temps, chargé d'un enseignement de mathématiques et de psychologie à l'université de Londres. La rencontre qu'il fit, il y a peu d'années, de Cuisenaire et de son matériel fut, pour lui, l'occasion d'une illumination. D'emblée, il saisit la portée hautement « institutrice » des nombres en couleurs, et, se mettant aussitôt à expérimenter, Gattegno, une boîte de réglettes sous le bras, entreprit de parcourir le globe.

Doué de la faculté d'apprendre en quelques heures n'importe quelle langue, Gattegno, partout où il se rend, ne travaille et ne veut travailler qu'avec les enfants. S'adressant à eux dans leur propre langue — anglais, allemand, suisse-allemand, italien, ou dialecte d'Abyssinie — il leur présente, au moyen des réglettes, des « situations » arithmétiques à partir desquelles se déroulent de longues chaînes d'observations et de raisonnements.

Aujourd'hui commencent à paraître, chez Delachaux et Niestlé, des opuscules grâce auxquels Gattegno rend accessibles aux instituteurs comme aux élèves les résultats de ses expériences innombrables. Ces opuscules, dont les trois premiers ont déjà paru, sont au nombre de neuf :

I. Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 10. — II. Les nombres de 1 à 100. — III. Problèmes et situations quantitatives. — IV. Les nombres jusqu'à 1 000. Propriétés et opérations. — V. Fractions ordinaires et décimales, pourcentages. — VI. Les nombres et leurs propriétés. — VII. Le système métrique. — VIII. Proportions. Mélanges. — IX. Algèbre et géométrie pour l'école primaire.

Ces ouvrages déconcerteront — à première lecture — plus d'un maître. Gattegno les destine à l'écolier travaillant seul, mais aussi au maître donnant un enseignement collectif. Aimablement présentés sous jaquettes aux fraîches couleurs, ces fascicules n'ont, ensuite, aucune image ni rien de coloré qui en rende la lecture désirable. L'auteur donne, les uns à la suite des autres, des exercices que l'enfant aura à lire, voire à déchiffrer. A une époque où l'image, et l'image en couleurs, se fait une place dans tous les ouvrages scolaires, les fascicules Gattegno prennent un caractère étrangement révolutionnaire !

En effet, l'apprentissage de l'arithmétique, avec les opuscules, a un caractère résolument neuf. Les opuscules supposent, sur la table des enfants, les réglettes en couleurs. Aussi ces petits ouvrages doivent-ils être considérés comme des « manuels » au sens originel du terme : livres destinés à guider l'élève dans l'apprentissage d'un savoir.

On peut aussi comparer les fascicules Gattegno à ces « règles du jeu » imprimées sur le couvercle de nos jeux de famille. Et il est vrai que tout se passe comme si l'enfant n'avait plus qu'à jouer, à jouer aux réglettes, sous la direction d'un meneur de jeu sagace et stimulant. Les fascicules, enfin, ne sont pas établis en fonction d'un programme scolaire. Remis à l'enfant au moment où ce dernier est capable de se livrer à ses premières manipulations intelligentes, les livres à la fois accompagnent l'enfant et à la fois aussi l'engagent dans une ascension intellectuelle qui, sur le plan psychologique, se trouve être l'intériorisation progressive d'une pensée mathématique fortement structurée.

Quelques exemples

Livre I, page 13, n° 40 : « Prenez une réglette quelconque, puis une autre de la même couleur. Ont-elles la même longueur ?

Placez-les l'une sur l'autre et poussez-en une légèrement vers la droite, de telle sorte qu'une partie de chacune se trouve découverte. Qu'en est-il de leur longueur ? »

Cet exercice fait immédiatement penser aux belles observations de Piaget sur la conservation des longueurs (voir la leçon de Piaget sur la Genèse du nombre parue chez Bourrelier).

Livre I, page 26, n° 27 : « Pouvez-vous compléter le tableau suivant :

$1/2 \times 2 = \ldots$
$1/2 \times 4 + 1 = \ldots$
$3 - (1/2 \times 2) = \ldots$
$2 + 1/2 \times 2 + 1/2 \times 4 = \ldots$
$2 = 1/2 \times \ldots$
$1/2 \times 4 + 1/2 \times 2 = \ldots$
$5 - (1/2 \times 2 = \ldots$
$5 - (1/2 \times \ldots) = 4$
$1/2 \times 4 = \ldots$
$3 + 1/2 \times 2 = \ldots$
$4 + (1/2 \times 2) = \ldots$

Une expérience personnelle m'a prouvé qu'une enfant de 9 ans, moyennement douée, faisait sans peine de tels exercices et, surtout, qu'elle y prenait un vif plaisir.

Remarquons aussi qué toutes les combinaisons mises en jeu dans cet exercice se font dans les limites du nombre 5. Il n'est donc pas nécessaire d'aller bien loin, numériquement, pour pouvoir exercer — un peu comme on exerce des muscles — les rapports mathématiques fondamentaux.

Le livre II traite des nombres de 1 à 100. Les quatre opérations fondamentales sont abordées, mais on voit aussi apparaître, et sans effort, les notions de « facteurs », de « carré » et de « cube ».

Quelques exemples tirés du livre III :

Page 8, n° 23 : Trouvez les nombres qui se trouvent entre 1 et 3 ; 3 et 5 ; 5 et 7 ; 7 et 9. Ajoutez 1 et 3 et comparez le résultat avec deux fois le nombre du milieu que vous avez trouvé. Faites de même pour 3 et 5 ; 5 et 7 ; 7 et 9. Que remarquez-vous ?

P. 16, n° 32 : En prenant une réglette blanche pour représenter une unité de monnaie, trouvez le prix d'un article si vous savez que :

vous le payez 5 unités dans un pays voisin ;
vous payez une unité pour son transport par mer vers votre pays ;
vous payez 2 unités pour la douane dans votre pays ;
vous payez une unité pour le transport dans votre pays ;
quel sera votre prix de vente si vous désirez réaliser un gain de 1/3 du prix d'achat ?

P. 18, n° 3 : « Faites un rectangle au moyen de 2 paires de réglettes égales. Pouvez-vous le remplir en n'utilisant que des réglettes d'une seule couleur ? Pouvez-vous faire 3 rectangles différents au moyen de ces 4 réglettes ? Quels sont-ils ? Quelles sont les longueurs intérieures des bords ? Les longueurs extérieures ? Utilisez-vous les mêmes réglettes pour remplir chacun des rectangles ? Pour quel rectangle avez-vous besoin des plus longues et pour lequel des plus courtes ? Combien en utilisez-vous dans chaque cas ? »

L'élève se trouve ainsi, à la leçon d'arithmétique, dans la situation de son aîné au laboratoire de physique. Le manuel (et le maître !) lui proposent des « situations » concrètes qu'il faut d'abord construire et à propos desquels il faudra raisonner avec, à chaque fois, la possibilité de concrétiser l'opération mentale par la manipulation bien réelle d'un matériel idoine.

Les réglettes de Georges Cuisenaire et les livres de Caleb Gattegno ont incontestablement un pouvoir stimulateur bien propre à donner à l'esprit des écoliers le « tonus » mathématique que les temps actuels nous font un devoir de leur procurer.

Je souhaite que ce bel effort trouve à s'harmoniser avec ceux d'autres chercheurs et en particulier avec les apports à la didactique des mathématiques de la pensée de Jean Piaget et les réalisations d'un Laurent Pauli.

Je souhaite aussi que les praticiens de l'enseignement veuillent bien étudier, sans parti pris, la méthode Cuisenaire-Gattegno. Ils ne peuvent que trouver dans cette étude de très réels encouragements.

Enfin, il convient de remercier la Maison Delachaux et Niestlé qui ne craint pas, en publiant des ouvrages aussi nouveaux que ceux de Caleb Gattegno, de courir certains risques. Le progrès néanmoins se fait à coups de risques. L'avenir nous dira bientôt que tout risque couru porte en lui des germes de fécondité.

S. Roller Professeur à l'Institut des Sciences de l'Education, Genève.

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

Votre assurance accidents aux conditions de faveur de la S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, Inst., Prieuré 4, Nyon

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château : thé, café, limonade.
Prix d'entrée : 0.30 par élève

MEUBLES HEIDER S.A MAÎTRE ÉBÉNISTE
MAISON FONDÉE EN 1860
97 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE
BEL-AIR MÉTROPOLE
LAUSANNE

HEIDER VEND chaque jour DES MEUBLES pour toujours

Choix immense toujours bon et bon marché

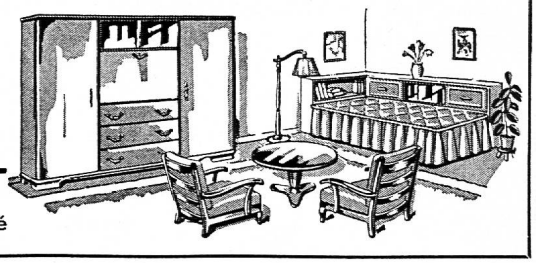

NESTLÉ PETER Cailler KOHLER

Vient de paraître

SCIENCES
DECOUVERTES
EXPLORATIONS
AVENTURES
VOLUME 3

bep

Vol. 3 Sciences, Découvertes, Explorations, Aventures

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer:

_____ ex. «Les Merveilles du Monde», vol. 7 . . . . Fr. 1.75
_____ ex. «Contes et Légendes d'Europe», vol. 2 . . Fr. 1.75
_____ ex. «La grande Ronde des Métiers» . . . . Fr. 2.50
_____ ex. «24 Nouveaux Contes d'Animaux», vol. 1 . . Fr. 3.50
_____ ex. «La Nature et ses Secrets», vol. 1 . . . . Fr. 4.—
_____ ex. «Sciences, Découvertes, Explorations, Aventures», vol. 1 . . . . . Fr. 4.50
_____ ex. «Notre beau Folklore suisse» . . . . . Fr. 4.—
_____ ex. «La Nature et ses secrets», vol. 2 . . . . Fr. 4.—
_____ ex. «Belles Légendes suisses», vol. 2 . . . . Fr. 2.50
_____ ex. «Sciences, Découvertes, Explorations, Aventures», vol. 2. . . . . Fr. 4.—
_____ ex. «Contes d'Animaux», vol. 2 . . . . . Fr. 3.50
_____ ex. «Sciences, Découvertes, Explorations, Aventures», vol. 3. . . . . Fr. 4.—

Montant Fr. _____* ci-joint en timbres-poste / versé au C. C. P. II b 84 / contre remboursement. (* Biffer ce qui ne convient pas.)

A titre d'encouragement, nous annexons gratuitement 2 séries complètes d'images à chaque album

ADRESSE

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Lieu _____
Canton _____

Service des images NPCK, Vevey

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX